



# Mortier autoplaçant Uniplan<sup>MC</sup>

## La solution pour les chapes résidentielles

Le Mortier autoplaçant Uniplan<sup>MC</sup>, formule 2505UPAP, a été développé pour les applications de chapes résidentielles d'épaisseur moyenne comprise entre 30 et 75 mm.

La formulation du Mortier autoplaçant Uniplan<sup>MC</sup>, réalisée à l'aide de ciment, d'ajouts cimentaires et d'adjuvants de dernière génération, permet de produire un béton d'une fluidité accrue qui facilite et accélère la mise en place, jusqu'à 200 m<sup>2</sup>/ heure, et simplifie l'étape de finition.

### Les chapes résidentielles sont utilisées pour quatre applications principales

- **Pose flottante** : la chape est coulée sur un isolant thermique et/ou acoustique pour servir de support pour la pose d'un revêtement final : carrelage, plancher de bois linoléum, moquette et autres.
- **Pose sur plancher chauffant** : la chape est coulée en enrobage des câbles de chauffage ou des tubes de plancher chauffant.
- **Pose adhérente** : la chape est coulée directement sur le support en béton pour aplanir et niveler la surface.
- **Pose désolidarisée** : la chape, de minimum 50 mm d'épaisseur, est coulée sur un film plastique qui fait office de couche de glissement entre le support et la chape.

### Préparation

- Un film polyéthylène d'au moins 200 µm d'épaisseur doit être posé sur le bois (150 µm sur le béton). Le chevauchement des feuilles doit être de 250 mm pour une chape sur le bois (100 mm sur le béton). L'étanchéité entre les feuilles doit être assurée par une bande collante d'au moins 50 mm de large.
- Sur la périphérie : l'extrémité du film plastique doit dépasser d'au moins 100 mm le niveau supérieur de la chape finie

### Isolation périphérique

- Une bande périphérique compressible doit être fixée tout le long des parois des locaux et aux passages des portes.
- Prévoir deux couches de bandes compressibles de 5 mm d'épaisseur autour des éléments verticaux (poteaux, fourreaux de canalisations).

### Mise en place et finition

- Le Mortier autoplaçant Uniplan<sup>MC</sup> est livré avec un étalement nominal de 750 ± 75 mm. L'étalement peut être ajusté au chantier à l'aide de l'eau selon les besoins particuliers du client.
- Le Mortier autoplaçant Uniplan<sup>MC</sup> doit être coulé sur un support non absorbant.
- La mise en place du Mortier autoplaçant Uniplan<sup>MC</sup> s'effectue avec des équipements conventionnels : la pompe (2 pouces et plus), le godet ou directement de la bétonnière.
- Commencer par le point le plus éloigné de la sortie et progresser à l'inverse du sens de pose des feuilles de désolidarisation afin de parfaire le contact entre celles-ci.
- Quelques passages en passes croisées de la règle d'égalisation pour obtenir une surface plane et uniforme sont nécessaires. Aucune autre finition n'est ensuite requise.



## Jointes et contrôle de la fissuration

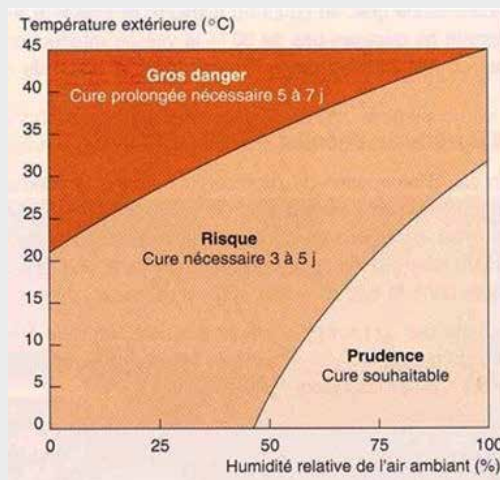
- Si nécessaire, les joints de contrôle sont réalisés tous les 75 m<sup>2</sup> ou moins par insertion de joints préfabriqués en plastique fixés sur le support avant coulage de la chape.
- Les joints sont à mettre en place indépendamment de la surface aux passages des portes et au droit de chaque angle saillant pour minimiser l'apparition des fissures.

## Mûrissement

- La chape doit être protégée pendant 2 jours de l'eau, des courants d'air et de l'ensoleillement direct; après ce délai, la pièce doit être aérée modérément à partir de 3 jours après le coulage.
- L'application d'un produit de cure liquide peut s'avérer nécessaire, dès la fin de la mise en place du Mortier autoplaçant Uniplan<sup>MC</sup>, durant la période estivale.

## Recommandations

- Les chapes ne doivent pas demeurer apparentes; elles sont toujours destinées à être recouvertes par le revêtement. En plus, il faut tenir compte qu'une faible fissuration est possible.
- Prévoir une cure, éviter les courants d'air, l'exposition au soleil et le chauffage direct.
- Protéger la chape en évitant la circulation et le matériel pouvant endommager celle-ci pendant 3 jours.
- La pose de carrelage est possible après un délai de séchage minimum de 15 jours.



| Caractéristiques techniques Mortier autoplaçant Uniplan <sup>MC</sup> |  |
|---|--|
| Numéro de formule   | 2505UPAP   |
| Résistance à 28 jours   | 25 MPa   |
| Étalement   | 750 ±75 mm (23±3 cm, au petit cône)                        |
| Rapport eau/liant   | < 0,50   |
| Type de ciment  | GU ou GUb  |
| Grosseur granulats  | 5 mm   |
| Temps de prise  | Initial < 20 h Final < 24 h                                |
| Masse volumique   | 2000 ± 100 kg/m <sup>3</sup> (± 125 lbs /pi <sup>3</sup> ) |



## RÉGION OUEST



Administration /Ventes  
300, rue Saulnier  
Laval (Québec) H7M 3T3  
Canada  
450 629-0100 • 1 800 361-2388  
Télé. : 450 629-2175

### Commandes

Montréal / Montréal-Est  
Laval / Rive-Nord / La Prairie / Vaudreuil-Dorion  
514 332-1901 • 1 800 561-7837  
Rive-Sud / Mont-Saint-Hilaire  
450 467-2864 • 1 800 483-2386



Administration / Ventes / Commandes  
110, rue Bélanger  
Châteauguay (Québec) J6J 4Z2  
Canada  
450 699-0880 • 514 397-0333  
Télé. : 450 699-3474



Administration / Ventes / Commandes  
200, rue Louis-Hébert  
Mascouche (Québec) J7K 0R5  
Canada  
450 474-4147 • Télé. : 450 474-0095

## RÉGION EST



Administration /Ventes/  
Commandes  
3725, rue Saint-Henri  
Québec (Québec) G1E 2T4  
Canada  
418 667-2060 • Télé. : 418 666-9793  
Québec (Beauport)  
418 667-2066 – **béton**  
418 667-2067 – **agrégats**  
Sainte-Marie-de-Beauce  
418 387-6651  
Saint-Raphaël  
418 243-2109  
1 800 463-7016 – **béton**  
418 243-2106 – **agrégats**  
Témiscouata-sur-le-lac (Cabano)  
418 854-0908



Administration /Ventes /  
Commandes  
222, boul. Léon-Vachon  
Saint-Lambert (Québec) G0S 2W0  
Canada  
418 889-5111 • 1 800 561-6476  
Télé. : 418 889-5112  
Saint-Augustin-de-Desmaures  
Saint-Lambert-de-Lauzon  
Saint-Jean-Port-Joli

## RÉGION CENTRE



Administration /Ventes /  
Commandes  
Trois-Rivières  
885, rue Berlinguet  
Trois-Rivières (Québec) G8T 8N9  
Canada  
819 376-2540 • Télé. : 819 371-3163  
Shawinigan  
819 539-6921

